

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE AMEREVE-AQUITAINE-ANTILLES

DU VENDREDI 6 MARS 2020 à l'ESPACE BEAULIEU(145,rue de SAINT-GENES à BORDEAUX).

Dr.CLERDAN Patrick,Secrétaire Général.



A)ASSEMBLEE GENERALE AMEREVE-AQUITAINE-ANTILLES :

1)Lecture du procès-verbal de l'AG du 8/3/2019 à l'Espace BEAULIEU :

Dr.CLERDAN, Secrétaire Général. Lecture et approbation du PV.

2)Rapport financier de l'AMEREVE :Mme LEPRINCE, Trésorière :cf bilan en annexe

En résumé :

Actif total au 31/12/2019 :99697€(93482€ au 31/12/2018)

Passif :99697€ au 31/12/2019(93482€ au 31/12/2018)

Réserves :actuelles :93482 €,au 31/12/2019 :89557€

Charges d'exploitation :18 223€ au 31/12/2019(18 029€ au 31/12/2018)

Excédent :5221€(31/12/2019),3925€ au 31/12/2018

Total général :23 445€ au 31/12/2019(21954€ au 31/12/2018).

Quitus du rapport financier adopté à l'unanimité.

3)ELECTIONS des membres du Conseil d'Administration :

Renouvellement du tiers sortant :5 postes à pourvoir,4 candidatures présentées.

A pourvoir : postes à renouveler :Dr. CLERDAN, Mme COUSSET, Dr. QUIST, Dr. CLARAC, Dr. TRAVERS.

Candidats :Dr. CLERDAN, Mme COUSSET, Dr. QUIST , Dr. TRAVERS.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

4)Allocution et rapport moral de la Présidente, Dr. CALES :

La préoccupation principale est le maintien de la CARMF dans le régime universel.

Il faut tous se convertir au numérique, nécessaire pour toutes les administrations, la CARMF, l'URSSAF, les impôts.

Rapport moral :

la Présidente n'a pas le moral.

Les directeurs des Caisses, les Présidents des Caisses, ont été évincés ;les économistes ne sont pas écoutés. Le projet de réforme du Régime Universel est moins juste, plus cher.

Tout le monde sera perdant :cotisants et allocataires, les retraites vont diminuer.

Il faut saluer la CARMF qui se bat pour ses adhérents.

Le REGIME UNIVERSEL vu d'avion(cf diaporama joint) :

Devant les menaces sur l'humanité(conflits inter- Etats, crise d'accès à l'eau potable, chômage, adaptation au changement climatique, cyber- attaques, catastrophes naturelles, pandémie, défaillance de l'ETAT central, effondrement de l'ETAT, crise financière),faut-il encore parler de la réforme des retraites ?

Cela mérite de prendre du temps pour réformer une loi datant de 1945, pour traiter un « baby- boom » débutant en 1946...

Le RU ne sera pas universel (régimes spéciaux), aura une durée très longue de transition, n'est pas financé à l'heure actuelle.

B) La RETRAITE UNIVERSELLE VUE DE LA CARMF (Dr.CONVERT,administrateur CARMF) :

.diaporama joint.

Le Régime Universel esst un régime par répartition fonctionnant en points, un euro cotisé donnant les mêmes droits, quel que soient le moment de cotisation et le statut du cotisant.

La Caisse Universelle fixera chaque année la valeur d'achat et de service du point, l'âge d'équilibre, le taux de cotisation, l'indexation des pensions.

Il semble que, pour les retraités actuels, la pension reste calculée comme avant, de même pour les médecins nés avant 1975 ; l'âge pivot intervient, pour les personnes nées en 1960 au après, dès 2022. Les carrières longues et les métiers pénibles ne seraient pas concernés.

Les réserves des libéraux resteront dans les Caisses des professionnels concernés, et devront accompagner la transition vers le RU au bénéfice des médecins concernés.

Le périmètre de la retraite universelle : 3PASS et les taux des indépendants (28,12% sous 1 PASS, 12,94% entre 1 et 3 PASS, -2,81% au-dessus de 3PASS) ont été confirmés.

La valeur du point doit être indexée sur le « revenu moyen d'activité, » nouvel indicateur qui sera créé par l'INSEE en tenant compte de tous les revenus des Français.

2 tranches de cotisation pour les médecins : de 0 à 1 PASS 28,12€, de 1 à 3 PASS 12,94€, cotisations comprenant une cotisation de solidarité dé plafonnée de 2,81%.

Les Caisses participent au financement de l'ASV.

Création CNRU : Caisse Nationale de Retraite Universelle.

Crainte du saut dans le vide...

Les points acquis dans le système actuel, payés de plus en plus par l'argent du RU, seraient garantis. Ceci est une réponse orale non écrite dans le projet de loi...

Les médecins ne peuvent à ce jour être rassurés quant à l'avenir de leur retraite dans le RU.

C) GROUPE PASTEUR MUTUALITE :

Il existe une baisse de la rentabilité de l'épargne réglementaire.

-Ne pas se désintéresser des supports en euros,qui représentent une liquidité utile en placement à court terme(1 à 2 ans).

-Supports immobiliers de type parts de SCPI :ont un rendement plus intéressant, des frais d'entrée faibles environ 3% de rendement.

-Les marchés sont extrêmement tendus et volatiles en raison du coronavirus...

-Produits structurés :fons sectorisés à fort potentiel.

D) CONCLUSION :

Remerciements(Dr. CALES) et chanson LA RETRAITE...

FIN de la réunion à 12h30.